

## Procès-Verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date :** Le mardi 11 février 2025

**Heure :** 18h30

**Endroit :** Local de musique

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Mot de bienvenue								
2. Vérification du quorum								
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	✓							✓
4. Inscription à la période de questions du public et réponse aux questions					✓			
5. Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024	✓							✓
6. Modulaires					✓			
7. Grille des matières 2025-2026		✓					✓	
8. Critères de sélection de la direction	✓					✓		
10. Sondage aux élèves						✓		
11. Consultation pour la formation ou la conférence aux parents						✓		
12. Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière					✓			
13. Prévisions budgétaires	✓				✓			
14. Projet éducatif					✓			
15. Sorties éducatives et activités scolaires		✓					✓	
16. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
17. Mandats								
18. Date de la prochaine rencontre					✓			
19. Levée de l'assemblée								✓

Marie-Claude Fortin, Directrice

Isabelle Tremblay, Présidence

Dominique Lauzier, Vice-présidence

**Étaient présents :** Gabrielle Gagnon (parent)  
 Angélique Lamotte (parent)  
 Dominique Lauzier (parent)  
 Isabelle Tremblay (parent)  
 Julie Côté (enseignante)  
 Isabelle Guimont (enseignante)  
 Charles Gagnon (enseignant)  
 William Taillon (représentant du personnel de soutien)  
 Valérie Coulombe (Technicienne service de garde)  
 Marie-Claude Fortin (directrice)

**Étaient absent(s) :** Cynthia K. Laflamme (substitut)  
Mélanie Maltais (parent)

1- Mot de bienvenue :

Mme Fortin et Mme Tremblay souhaitent la bienvenue à la rencontre du conseil d'établissement.

2- Vérification du quorum :

Mme Tremblay constate le quorum. La rencontre peut débuter.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour :

CÉ-24-25  
R22 Julie Côté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

4- Inscription à la période de questions du public et réponse aux questions :

Les questions suivantes sont soulevées :

Mme Lauzier fait la lecture d'un message de la part d'un parent concernant le processus d'admission en concentration. M Gagnon explique que le processus n'est jamais facile et que l'équipe croit qu'elle peut améliorer certains aspects. Cependant, il y a un nombre de places limitées et il est certain qu'il y aura des élèves déçus de ne pas être choisis.

5- Suivis et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 :

Point 7 : Il y avait un problème avec l'envoi massif des communications de l'école vers la maison. Le tout est rétabli.

Point 5: le comité a statué pour l'utilisation du 250\$. L'information a été transmise au personnel. Charles Gagnon propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024.

Point 9 : Nous avons réservé la compagnie Miss Kit pour la photo scolaire 25-26. La prise de photos se fera le 23 octobre 2025 et la photo de finissants le 5 mai 2026.

Point 17 : Les mandats sont réalisés. Mme Fortin a transmis l'information concernant la mise en place d'un OPP. Le secrétariat général du CSS a tout de même fait une mise en garde quant à l'utilisation d'un OPP malgré le fait que les sommes sont supposées être protégées.

CÉ-24-25  
R23 - Mme Lamotte propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024.

6- Modulaires :

Mme Fortin présente les plans préliminaires des modulaires et répond aux questions.

7- Grille des matières 2025-2026 :

Mme Fortin présente les grilles des matières pour le régulier, la concentration et les groupes Perspective. Le statut qui est souhaité pour 25-26 par le personnel avec la musique comme spécialité.

CÉ-24-25  
R24 Mme Lauzier propose l'adoption des grilles des matières 2025-2026.

8- Critères de sélection de la direction :

Mme Fortin explique qu'à chaque année le conseil d'établissement doit s'entendre sur un profil de direction souhaité. Ce profil est transmis à la direction générale via une lettre signée par la présidence du conseil d'établissement. La direction se retire pendant que les membres discutent des critères. Les membres s'entendent sur les critères qui seront partagés à la direction générale. Trois modifications sont apportées au document de l'an dernier.

CÉ-24-25  
R25 William Taillon propose l'adoption des critères de sélection de la direction.

9- Sondage aux élèves :

M. Taillon présente la proposition de sondage aux élèves. Il est suggéré de faire le sondage auprès des élèves après la semaine de relâche et que les résultats soient présentés à la séance du mois de mai.

CÉ-24-25  
R26 Mme Tremblay propose l'adoption du sondage aux élèves.

10- Consultation pour la formation ou la conférence aux parents :

Nous avons envisagé la possibilité de faire venir Diane Martel. La soumission est de 2700\$ et excède le montant de 2400\$ dont dispose l'école. Nous pouvons voir la possibilité de lui demander si elle accepte de tenir la conférence mais en réduisant le prix. On regarde pour réserver le 25 mars.

CÉ-24-25 –  
R27 Charles Gagnon approuve le choix de la conférence aux parents.

11- Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière :

Nous attendons la réponse de la ville pour notre dernière demande de subvention. Il est tout de même temps de réfléchir à nos prochaines actions.

Il est suggéré de planifier une rencontre prochainement et de faire une proposition aux membres du conseil par courriel.

12- Prévisions budgétaires :

Mme Fortin présente les prévisions budgétaires. Pour l'instant, notre budget se porte bien et les dépenses vont comme prévu.

Cependant, elle nous informe que le ministère a mis des cibles de dépenses aux centres de services scolaire. À notre CSS, nous devons retourner au ministère 3,6 millions. Ceci fait en sorte qu'il y a un gel d'embauche qui ne touche pas les services directs à l'élève mais au niveau des services, il y a beaucoup de remaniement. Chaque école sera également appelée à contribuer. L'ensemble des écoles contribueront à hauteur de 800 000\$. Le montant pour notre école sera déterminé suite aux travaux du comité de répartition des ressources. Mme Fortin croit que le montant tournera autour de 50 000\$. Elle croit qu'elle sera en mesure d'utiliser les sommes économisées via les postes non-comblés. Mme Fortin ajoute également que le centre de services s'attend à devoir retourner les sommes du plan de rattrapage. Pour notre école, il s'agit de 16 000\$ environ. Encore une fois, les postes non comblés devraient couvrir ceci.

13- Projet éducatif :

Mme Fortin nous informe qu'à ce moment-ci, il n'y a pas de nouvelles données disponibles. Cependant, le travail des enseignants se poursuit dans l'arrimage des cibles d'apprentissage, la formation avec le numérique et le travail de collaboration.

14- Sorties éducatives et activités scolaires :

Mme Fortin demande aux membres d'approuver la journée Porte ton pyj du 20 février dont l'objectif est d'amasser des sous pour Opération enfant soleil, la sortie au Pee-Wee pour le groupe 703 en Perspective et la sortie à l'école de cirque à la fin du mois d'avril pour le groupe de 4<sup>e</sup> année en concentration. Une équipe de la concentration souhaite vivre une soirée cinéma dont les fonds serviront à vivre une sortie..

CÉ-24-25 –  
R28 Mme Lauzier propose l'adoption les sorties éducatives et les activités scolaires.

15- Consultation :

Il est suggéré de faire un retour par courriel d'ici vendredi à la direction et elle fera suivre les commentaires à la direction général.

CÉ-24-25 –  
R29 La direction n'ayant reçu aucun commentaire de la part des membres du conseil d'établissement fera un suivi au secrétariat général pour signifier que ses membres sont en accord avec la proposition.

#### 16- Communications :

- a) Présidence : Mme Tremblay constate qu'il y a un gros trou entre les rencontres de février et de mai. Elle suggère de placer une rencontre en virtuel de courte durée si jamais un point devait être traité d'ici la prochaine rencontre.
- b) Direction : Mme Fortin que l'équipe de Marie-Renouard est formidable. Elle annonce l'arrivée d'une nouvelle TES et l'ajout d'une enseignante pour bonifier le service de francisation.
- c) Représentant au comité de parents : Lors des dernières rencontres, il a été question des cours d'école et de la consultation pour le conseil d'administration. Mme Gagnon a un empêchement pour des rencontres à venir, elle assistera aux rencontres en virtuel. Il est proposé d'ajouter un point à l'assemblée générale des parents sur le comité de parents et de trouver un parents substitut pour assister aux rencontres du conseil d'administration.
- d) Technicienne en service de garde : Mme Coulombe partage l'activité d'impro vécue lors du dernier PM collaboration. Elle annonce le retour du traiteur avec un menu qui respecte la politique alimentaire du CSS. Elle nous parle du défi Chin-Chin! Qui aura lieu du 17 au 21 mars. Il s'agit d'une semaine thématique autour des bienfaits de boire de l'eau. Elle présente les résultats du sondage pour la semaine de relâche. La décision de fermer le service de garde est prise étant donné que nous n'avons pas le nombre d'élèves minimal requis.
- e) Représentant des autres membres du personnel : Il n'y en a pas.
- f) Membre de la communauté : Il n'y en a pas.

#### 17- Mandats :

- Mobilité routière : rencontre à venir et courriel pour donner l'information aux membres du conseil d'établissement.
- Publicité pour la conférence aux parents.
- Modifier la lettre des critères de sélection de la direction.
- Publicité pour la journée Porte ton Pyj.
- Sondage aux élèves à faire via forms.
- 

#### 18- Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre aura lieu le 20 mai à 18h30.

#### 19- Levée de l'assemblée :

CÉ-24-25 – Julie Côté propose la levée de l'assemblée à 20h47.

R30

William Taillon secrétaire de la rencontre